

PRÉCIS

ÉVALUER L'ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE: LE CAS DES ÉTATS-UNIS

Dans certaines administrations, les fiches de rendement servent de plus en plus d'outil d'évaluation de l'état des infrastructures. Aux États-Unis, l'American Society of Civil Engineers (ASCE) a achevé l'établissement de fiches de rendement sur l'état des infrastructures du Colorado, du Wisconsin, du Kentucky et de plusieurs comtés de la Californie au cours des deux dernières années. Plus récemment, l'ASCE a publié son rapport d'étape [2003 Progress Report for America's Infrastructure](#).

L'ASCE a produit le rapport d'étape de 2003 avec l'aide d'un conseil consultatif composé de 20 ingénieurs civils éminents qui ont déterminé les progrès accomplis et les tendances de douze catégories d'infrastructure depuis la parution du *2001 Report Card on America's Infrastructure* en évaluant les conditions, la performance, la capacité et le financement¹. Dans le rapport d'étape de 2003, on conclut que les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'autres ouvrages publics à l'échelle des États-Unis n'ont pas été améliorés de beaucoup depuis que l'ASCE a classé les infrastructures du pays pour la première fois en 2001, et que certaines infrastructures risquent de se dégrader davantage. Dans le rapport, on estime que les États-Unis doivent investir 1,6 billion de dollars² au cours des cinq prochaines années pour faire passer leur infrastructure à des niveaux acceptables.

Contexte

Le premier rapport sur l'état des infrastructures américaines a été publié par le Council on Public Works Improvement, commission présidentielle de courte durée mise sur pied pour étudier les infrastructures et faire rapport à cet égard. Selon le rapport que le Conseil a produit en 1988, intitulé *Fragile Foundations: A Report on America's Public Works*, la qualité des infrastructures américaines est à peine convenable pour répondre aux besoins actuels et satisfaire aux exigences du futur développement économique³. On avait attribué une cote générale de « C » aux infrastructures; cependant, le Conseil a été dissous peu après et aucune stratégie nationale relative à l'amélioration de l'infrastructure n'a par conséquent été mise en oeuvre.

En 1998, l'ASCE a publié sa propre fiche de rendement sur l'infrastructure américaine. L'ASCE y a conclu que, au cours des dix années qui ont suivi la publication du rapport *Fragile Foundations*, l'état des infrastructures s'est dégradé, passant d'une cote « C » à une cote « D ». Plus récemment, en mars 2001, l'ASCE a effectué une évaluation complète des infrastructures et a conclu que même s'il y a eu une légère amélioration en ce qui concerne la moitié des catégories, il y a eu une baisse pour ce qui est du reste, qui conserve une cote faible de « D+ ». L'objet du rapport d'étape de 2003 est de faire le point, de façon exhaustive, sur les tendances liées à l'état des infrastructures aux États-

¹ Le rapport comprend douze catégories d'infrastructure : routes, ponts, transport en commun, aéroport, établissements scolaires, eau potable, eaux usées, barrages, déchets solides, déchets dangereux, voies navigables et énergie.

² En dollars américains. Tous les chiffres du présent document sont exprimés en dollars américains.

³ "Fragile Foundations: A Report on America's Public Works," (Washington, DC: National Council on Public Works, 1988), p.1.

Unis. En plus du rapport d'étape de 2003, l'ASCE a interrogé ses membres en août 2003, et, à l'aide des résultats de ce sondage, a élaboré des [résumés](#) sur les infrastructures de chaque État.

Principales conclusions du rapport d'étape de 2003

Dans le *2001 Report Card on America's Infrastructure* de l'ASCE, les écoles ont obtenu la note la plus basse de « D- » et, dans le sondage national de 2003, la majorité des États ont indiqué que les écoles faisaient partie de leurs trois principales préoccupations en matière d'infrastructure. D'après l'ASCE, aucun changement n'a été apporté à l'infrastructure des écoles depuis 2001, bien que 75 p. 100 des bâtiments scolaires ne conviennent pas aux besoins des enfants.

Les catégories de l'aviation, de l'eau potable, des eaux usées et des barrages ont reçu chacune la cote « D ». De plus, on considère que trois de ces catégories se détériorent. Même si la qualité de l'eau potable demeure bonne, le rapport indique que l'infrastructure des systèmes d'eau potable tombe en désuétude et que le pays devrait dépenser environ 11 milliards de dollars par an pour remplacer ou remettre en état ces systèmes. De même, l'infrastructure des eaux usées n'a pas changé au cours de la dernière décennie et il manque à son financement 12 milliards de dollars, de telle sorte que plus du tiers des eaux de surface des États-Unis ne satisfont pas actuellement aux normes de qualité de l'eau. L'infrastructure des barrages constitue également une préoccupation, puisque près de 23 p. 100 des barrages ne sont pas sécuritaires et 10 049 sont considérés comme des barrages très dangereux.

Dans le *2001 Report Card*, les routes ont reçu la cote « D+ », alors que dans le rapport d'étape de 2003, on a noté qu'elles avaient tendance à se dégrader. Pour la grande majorité des États, les routes constituent la préoccupation majeure en matière d'infrastructure. En outre, les « heures de pointe » ont augmenté en moyenne de plus de 18 minutes entre 1997 et 2000, et la Federal Highway Administration (FHWA), dans le *2003 Conditions and Performance Report*, a estimé que la congestion coûte 67,5 milliards de dollars par an à l'économie, en pertes de productivité et de carburant. L'infrastructure des transports a obtenu une cote de « C- » dans le *2001 Report Card*, mais elle s'était dégradée d'après le rapport d'étape de 2003. Les niveaux de financement ne suffisent pas pour répondre aux besoins de la clientèle du transport en commun, qui, selon l'American Public Transit Association (APTA), à sa quarantième année, atteint un sommet de popularité et connaît une croissance plus rapide que les autres moyens de transport.

Des améliorations remarquables ont été apportées à l'infrastructure des déchets solides au cours des 20 dernières années. Ces réalisations ont été soulignées dans le *2001 Report Card* et la catégorie des déchets solides a obtenu la plus haute note attribuée, « C+ ». Quoique que le rapport d'étape de 2003 indique que l'infrastructure des déchets solides a maintenu une performance moyenne depuis 2001, on note plusieurs réalisations : la quantité de déchets dans les décharges a baissé de 13 p. 100 depuis 1990, la quantité récupérée au moyen du recyclage a presque doublé et des usines produisant de l'énergie à partir de déchets gèrent 17p. 100 des déchets solides du pays. Le rapport souligne l'émergence d'une nouvelle préoccupation, celle que suscitent les déchets électroniques.

Dans l'ensemble, l'étude met l'accent sur les barrières s'opposant à l'amélioration de l'état des infrastructures. Étant donné le déficit de 450 milliards de dollars du gouvernement fédéral américain, l'augmentation continue de la population, l'opposition des électeurs aux projets d'infrastructure, la détérioration d'un système vieillissant et (depuis septembre 2001) la réaffectation accrue des ressources d'entretien et de construction des infrastructures à des mesures de sécurité des infrastructures, on fait face à une tâche ardue en ce qui a trait à l'infrastructure.

Liens pour Infrastructure Canada

Le principal message que transmet l'ASCE dans les recommandations du rapport porte sur la nécessité d'adopter une nouvelle législation fédérale et de fournir un financement fédéral supplémentaire. L'ASCE appuie des lois telles l'*America's Better Classroom Act of 2003*, la *Second Century of Flight Act*, la *Water Quality Financing Act of 2003* et la *Clean Water Infrastructure Financing Act of 2003*. L'ASCE met l'accent sur la nécessité d'appuyer et d'appliquer des lois en vertu desquelles des fonds d'infrastructure ont déjà été engagés. Un financement supplémentaire favoriserait la remise en état et l'amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts, la construction et l'entretien d'écoles et la recherche-développement. L'ASCE recommande une série d'autres mesures, notamment : l'établissement d'un budget d'immobilisations fédéral pluriannuel au titre de la construction et de la réfection de l'infrastructure des travaux publics, la création de fonds de crédit renouvelable à l'échelle fédérale et dans les États pour la remise en état des barrages, l'augmentation des crédits fiscaux fédéraux pour permettre l'utilisation accrue des obligations de construction scolaire, la création d'un fonds de fiducie des eaux pour financer le manque national de fonds et l'augmentation du financement fédéral de la recherche sur les programmes de production d'énergie à partir de déchets. De plus, l'ASCE propose dans le rapport d'étape de 2003 l'élaboration d'un plan d'action à long terme sur les infrastructures par une nouvelle commission fédérale des États-Unis.

Il n'existe actuellement au Canada aucun rapport exhaustif comme le rapport d'étape de 2003 de l'ASCE. Dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement fédéral s'est engagé à prendre des mesures à long terme visant à moderniser l'infrastructure publique du Canada. Comme le reconnaît toutefois la Stratégie de recherche d'Infrastructure Canada, de meilleures connaissances sur l'état des infrastructures du Canada et les facteurs qui influenceront sur celles-ci dans l'avenir sont nécessaires pour favoriser le passage à long terme vers des politiques et à des décisions relatives à l'infrastructure plus stratégiques et fondées sur des faits. De telles connaissances sont importantes entre autres pour l'établissement des priorités stratégiques et des orientations futures, l'évaluation des répercussions économiques, sociales et environnementales des investissements fédéraux au niveau des infrastructures et l'établissement de rapports avec les intervenants au sujet des divers rôles qu'ils doivent jouer pour répondre aux besoins de l'infrastructure publique du Canada. L'expérience de l'ASCE – ainsi que l'expérience récente de l'Australie⁴ – confirme l'importance de faire participer de manière proactive à ce travail d'autres ordres de gouvernement et d'autres sources d'expertise, comme les associations professionnelles.

⁴ Consulter la note de recherche intitulée : Expérience internationale : l'Australie à l'adresse http://www.infrastructure.gc.ca/research-recherche/infresearch/reports/notes/australia_f.pdf.

On peut se procurer des copies des rapports et des études dont il est fait mention auprès de la Division de la recherche et de l'analyse.